

BADGEAGE CAEPE SUITE....

Suite à la mobilisation du personnel jeudi 18 janvier, concernant les « nouvelles règles de badgeages sur le centre 8, les élus Sud ont interpellé la direction sur ce sujet lors de la réunion des DP.

Nous avons fait part des points suivants qu'il faut résoudre en priorité :

- badgeage du matin et du soir pour les gens utilisant les transports collectifs.
- Badgeage du midi pour la totalité des salariés qui vont manger au restaurant du Haillan.

Aujourd'hui SUD considère que, dans ces situations, le salarié ne doit pas être lésé sur son temps personnel.

Il suffit de mettre le temps nécessaire sur le temps de trajet pour que cela fonctionne correctement comme jusqu'à présent et depuis de nombreuses années.

Il faut tenir compte de la spécificité de notre centre par son éloignement géographique.

De plus, ce mouvement nous a conforté et permis de voir que les salariés sont attachés au fait d'aller manger au restaurant du Haillan, ils ne souhaitent aucune scission entre le centre 7 et le centre 8.

On appartient tous, à la même entreprise.

On veut continuer à maintenir les mêmes relations avec les salariés et l'accès, comme les autres salariés, avec le CE, les services administratifs (RT, Paie, Déplacements...), service social et médical de l'entreprise.

La Direction, nous a répondu qu'elle suspendait ces nouvelles règles jusqu'au 1er février.

Elle s'est engagée à :

- réunir les organisations syndicales plus une délégation de 4 à 5 salariés du centre 8 pour discuter des problèmes soulevés et clarifier ses intentions.
- Faire une information lors de la réunion plénière du CE (ce qu'elle aurait dû faire avant la parution de cette note).

Nous ne manquerons pas de communiquer aux salariés la date de la réunion proposée par la direction et les informations du CE du 25 Janvier pour les suites à donner...